



ESI Angers **ESI Rennes** **ESI Tours**
ESI Nantes **services DISI** **CID excentrées**



mél: cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Comité technique du 10 janvier 2019 – compte-rendu

1) L'emploi à la DISI Ouest

A périmètre égal, la DISI Ouest perd 15 emplois.

11 sont dus à la déclinaison locale du projet de loi de Finances (dont 1 au titre d'un transfert vers la centrale).

4 sont dus aux négociations avec la centrale : la DISI Ouest rend 8 emplois de catégorie B, pour en retrouver 6 en catégorie A, et 2 emplois d'IDIV pour retrouver 1 emploi d'IP. Dit autrement, nous perdons beaucoup d'emplois de catégorie moins élevée pour en avoir moins de catégorie plus élevée, avec une masse salariale globalement équivalente.

1 emploi résulte du prêt fait à la centrale pour le projet SOC (security operation center).

Parmi les 15 emplois perdus, 11 sont vacants, mais 4 sont occupés : il s'agit des postes de l'AT 37.

L'ESI d'Orléans est intégré à la DISI pour 92 emplois, après avoir perdu 5 emplois.

La DISI perd 3 emplois liés au transfert de la CID 79 vers la DISI Sud Ouest, et en récupère 6 avec l'intégration des CID 18 et 36.

579 emplois sont donc désormais implantés à la DISI Ouest.

En application des nouvelles règles RH, que la CGT combat, en cas de disparition de service, les personnels perdent la garantie de rester sur place. C'est le cas des collègues de l'AT 37.

Cette année, au prix d'une cuisine assez complexe, jouant sur des transferts d'emplois vacants (plus que sur les besoins réels des services), la Direction a créé les emplois sur Tours leur permettant s'ils le souhaitent, de rester sur place.

La CGT a souligné l'effort de la direction mais a rappelé que ce qui avait pu être fait cette année ne sera peut-être plus possible lors des fermetures de service à venir.

L'ensemble des organisations syndicales a voté contre les suppressions d'emplois. Le dossier sera représenté pour le principe lors d'un second CTL le 22 janvier.

La CGT a voté contre le principe des transferts d'emplois, qui pérennisent les vacances de poste, revendiquant des créations autant que de besoins. Cela n'est évidemment pas un vote contre les collègues qui sont concernés.

Concernant le recrutement d'un agent en CDD pour 10 mois, il s'agissait selon le Directeur d'une opération ponctuelle destinée à pallier une absence d'une collègue.

2) Les autres dossiers évoqués dans ce comité technique

→ **modification du périmètre de la DISI Ouest**

Le 1^{er} septembre, la DISI Ouest perdra la CID 79, et intégrera l'ESI d'Orléans ainsi que les CID

18 et 36. Le Directeur de la DISI ouest ira à Orléans en février. Des réflexions sont en cours concernant le dialogue social. La DGFIP n'a toujours pas annoncé si des nouvelles élections auront lieu du fait de la modification du périmètre de la DISI Ouest.

→ **mise en place du télétravail**

Une note est parue, limitant le bénéfice du télétravail à 10 % des collègues, et laissant une large liberté aux directions locales sur sa mise en place. M. Kerguelen s'est dit ouvert à la négociation avec les organisations syndicales. La CGT est vigilante sur les risques que comporte le télétravail, mais sait aussi que cette organisation est demandée par des collègues, du fait de l'allongement des temps de transports. Au vu du nombre limité de collègues qui seront in fine concerné·e·s, il risque d'y avoir beaucoup de frustrations lors de la mise en place. En cas de refus de télétravail à un agent, il n'y aura aucune possibilité d'appel national.

→ **modification du périmètre des SIL suite au changement du périmètre de la DISI**

Pour la direction, la question de la réorganisation du périmètre des SIL est pertinente dans le cadre de l'extension du périmètre de la DISI, mais pour l'instant, rien n'est acté. C'est d'abord l'ESI d'Orléans qui sera concerné. Concernant la SIL 44, l'enjeu est de pouvoir gérer l'ensemble des postes des services centraux présents sur Nantes. Rappelons toutefois qu'on en est loin actuellement, et que le service perd 19 sites avec le départ de la CID 79.

→ **départs en retraites d'agents techniques à Nantes**

Dans la perspective de départs en retraite en 2019 d'agents techniques à Nantes, la direction n'a pas pris de décision entre un recrutement ou le recours à un prestataire extérieur.

→ **ESI 44 : perspective de la migration de Bull vers IBM**

M. Kerguelen rappelle que la volonté de migrer de l'exploitation Bull vers IBM a conduit à la désignation du CQMF comme pilote de l'étude qui sera menée avec la centrale.

Il s'agit d'une stratégie à moyen terme pour sortir de GCOS7, la fiscalité des particuliers étant précurseuse avec un horizon à 2021. On n'est pas encore au stade de la concertation sociale. Le groupe de travail est à l'oeuvre mais n'a pas tiré ses conclusions.

Une réunion se tiendra à Nantes sur le sujet le 22 janvier pour informer les collègues.

Outre les inquiétudes que nourrissent certains collègues sur la nécessaire reconversion qui devra être opérée, il y aura probablement une surcharge de travail pour les services, avec sans doute des doubles traitements à comparer. La direction évoque dans ce cadre la perspective de synergies entre les services, et la possibilité de recrutements à venir.

Cette surcharge de travail arrive alors que **le service du PAMF connaît un fort turn-over**. Un grand nombre de collègues préparent des concours qui pourront les amener à quitter le service. De manière générale, les services d'exploitation gros systèmes sont peu attractifs pour les jeunes collègues, et cette problématique est accentuée à Nantes par des difficultés spécifiques et anciennes. La direction se dit consciente de ces difficultés et a mis en place une médiation pour rechercher des solutions destinées à ramener la sérénité dans le service. **La CGT sera attentive aux mesures qui devront être prises.**

→ **ESI 44 : installation provisoire d'agent·e·s de la Tour Bretagne**

Pendant quelques jours, les collègues qui quitteront la Tour Bretagne seront installés sur le site de Marsauderies, avant d'intégrer les locaux situés près de la gare Sud.

→ **dysfonctionnements Sirhius**

La CGT a signalé des dysfonctionnements sur Sirhius, en particulier pour les agent·e·s en horaires d'équipe, conduisant à des compteurs en fort déficit. La Direction va étudier le sujet.

vos élus : Jean-Christophe Orlandini-Teyssier, Mathieu Nivet, Yvic Kergroac'h restent à votre disposition pour tout complément